

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 janvier 2021

Etaient présents : ARTEL Laëtitia, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Absente excusée : FATON Stéphanie (procuration à MERCIER Michel)

Secrétaire de séance : JUGUET Yann

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité. Quorum atteint.

1. Eglise : choix du programmiste

Mme le Maire explique que 4 programmistes, préalablement contactés par le CAUE, ont été consultés pour le projet de construction de l'église : Jacques Perotto pour le cabinet Agora, Florent Grammaire pour le cabinet Massonet, Cyriaque Dupuis Architecte, Matthieu Fortin pour le cabinet Tout un Programme.

Seuls ces deux derniers ont contacté et rencontré Mme le Maire pour échanger sur le projet et présenter leur méthode de travail. Toutefois les 4 cabinets ont transmis un projet, ces propositions ont été étudiées par la commission « Appel d'offres » et « Eglise ». Le cabinet Tout un programme a été retenu.

2. Convention avec le SYDED pour la réalisation d'une étude de faisabilité de chaufferie bois

Mme le Maire rappelle que la chaudière fioul du bâtiment Mairie est à remplacer. Le SYDED accompagne la commune dans ce projet, il propose la signature d'une convention portant sur l'étude de faisabilité d'une chaufferie bois qui sera réalisée par le bureau d'études EEPOS (Aix-les-Bains) pour 3120€ TTC.

Le SYDED se charge du règlement au bureau d'études, le montant total dû au SYDED par la commune s'élève à 1206€ réglés au terme de la prestation, après déduction des aides de l'ADEME et de la Région.

Le conseil municipal désigne Mr Yann JUGUET en tant que référent du SYDED pour l'exécution de cette convention.

Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES (néant)

La séance est levée à 22h15.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 28/01/2021

Mme le Maire

